**6357 RESUME**

Le projet de loi a pour objet d’autoriser le Gouvernement à procéder à la transformation et à l’extension des bâtiments du Lycée Hubert Clément à Esch-sur-Alzette. Selon le devis estimatif, le coût total des travaux s’élève à la somme de 46.500.000 euros à la valeur 685,44 de l’indice semestriel des prix de construction au 1er octobre 2010.

Selon le programme de construction, le lycée comportera, après transformation et extension, 39 salles de classe ainsi que de nombreuses salles spéciales, ateliers, bureaux, infrastructures sportives, cantine et locaux annexes.

Le programme de construction comprend, outre les aménagements extérieurs, la réalisation et l’aménagement des locaux nécessaires pour la structure d’enseignement, la structure d’administration, la structure d’accueil et les infrastructures sportives.

Dans sa configuration architecturale actuelle, le Lycée Hubert Clément se compose de plusieurs bâtiments. Tous ces bâtiments seront conservés, sauf celui du gymnase. La cantine et la piscine, ayant récemment été rénovées, ne font pas l’objet de travaux.

A côté des travaux de réfection aux bâtiments existants à conserver, le projet de loi comporte aussi des nouvelles constructions. Une nouvelle aile sera construite entre les bâtiments. Elle fait essentiellement fonction de nouvelle entrée principale. A la place du gymnase à démolir seront construites deux nouvelles ailes.

Le choix des matériaux s’est porté sur des matériaux solides, durables et écologiquement sains. Le concept énergétique prévoit de maintenir l’actuelle installation de cogénération. Il prévoit en plus des isolations thermiques efficaces et il est fait usage d’énergies renouvelables produites sur place par des panneaux photovoltaïques. Les isolants mis en œuvre seront des plus performants, les fenêtres seront remplacées par des ouvrants du type triple vitrage. Tout ceci permettra de garantir un confort optimal aux utilisateurs et une réduction des coûts énergétiques. C’est dans ce même esprit que l’utilisation de la lumière naturelle sera exploitée au maximum.